

DOSSIER D'INSCRIPTION

BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT
SPÉCIALITÉ «EDUCATEUR SPORTIF » ET MENTION « ACTIVITÉS DU VOLLEY-BALL
ET DISCIPLINES ASSOCIÉES »

Entretiens de sélection : 18 août au 29 août 2026
- Test technique volley-ball : 4 septembre 2026
- Positionnement (pour tous les candidats) : 25 septembre 2026
Formation : du 25 septembre 2026 au 30 juin 2027
sous réserve de l'habilitation de la DRAJES Île-de-France - Paris-

CANDIDAT :

Je soussigné(e), Nom : _____ Nom de jeune fille : _____

Prénom : _____ Sexe : M F

Date naissance : ____ / ____ / ____ Lieu de naissance : _____

Département : _____ Nationalité : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. fixe : _____ Portable : _____ Mail : _____

Je souhaite m'inscrire à la formation du BP JEPS « Educateur Sportif », mention « Activité Volley ball et disciplines associées » OUI NON

Suite à une démarche V.A.E. je déclare être autorisé à ne m'inscrire qu'aux U.C. suivantes:

_____ (joindre la photocopie du justificatif VAE)

Espace réservé au secrétariat
de la formation

Dossier arrivé le (cachet) :

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis :

Fait à : _____, le ____ / ____ / 20____

Signature du candidat :

FICHE 1 (à retourner à l'IFSVB) :
PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER D'INSCRIPTION

(ATTENTION : les pièces manquantes ne seront pas réclamées.

Les dossiers incomplets seront classés sans suite et la demande d'inscription ne sera pas retenue)

- Certificat médical** de non contre-indication à « *Pratique et à l'encadrement des activités physiques et sportives* » datant de moins d'un an avant l'entrée en formation BPJEPS Activité Volley-ball et disciplines associées 2026/2027 (modèle en page 20 de ce dossier)
- Attestation sur l'honneur de non-inscription au casier judiciaire** (page 16 de ce dossier).
- Attestation de Formation à la « Prévention et Secours Citoyen (PSC) »** ou diplôme équivalent : Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS), Brevet National de Secourisme (BNS), Brevet National des Premiers Secours (BNPS).
- Pour les candidats de nationalité française : **carte nationale d'identité** (photocopie recto/verso lisible).
- Pour les candidats de nationalité étrangère : **carte de séjour en cours de validité** ou récépissé accompagné du passeport (photocopie recto/verso lisible).
- Attestation carte vitale.**
- Pour les candidats âgés de 18 à 25 ans, fournir photocopie de **l'attestation de recensement** et du **CERTIFICAT** de participation à la **Journée défense et citoyenneté (JDC)** ou **attestation provisoire de participation à la JDC** (en cours de validité) ou **attestation individuelle d'exemption.**
- Attestation CAF** pour les candidats de l'Atelier Chantier d'Insertion **allocataire du revenu de solidarité active (RSA)**
- Inscription sur la « Plateforme de l'Inclusion »** (via référent Mission Locale, France Travail ou autres prescripteurs) pour les candidats de l'Atelier Chantier d'Insertion
- 2 photos d'identité (format 4x5cm), identiques et récentes portant le nom au dos (dont 1 collée en 1ère page du dossier d'inscription)
- 1 enveloppe (Lettre verte suivie, 100g, format 229 x 324 mm , A4) autocollante préimprimée à 4,28 € libellée à vos noms et adresses
- Pour les candidats bénéficiant d'une dispense d'UC par VAE : attestation officielle de l'organisateur de l'examen (DRAJES)
- Pour les personnes en situation de handicap, et selon la certification visée, **l'avis d'un médecin agréé par la Fédération française handisport** ou **par la Fédération française de sport adapté** ou **désigné par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées** en vue de l'application des articles A. 212-44 et A.212-45 du Code du Sport

Déposez votre dossier d'inscription en respectant la date limite de retour:

18 juillet 2026

Exemple

Diplôme de premier secours :



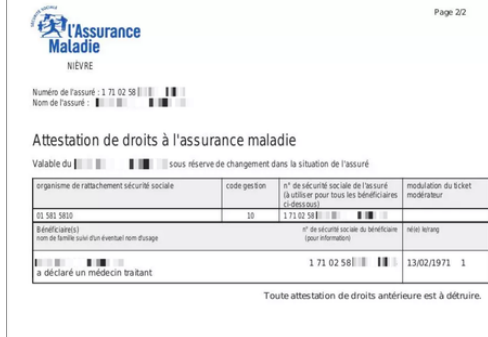
Carte d'identité :



Carte de séjour :



Attestation carte vitale :



Attestation de recensement :



Attestation carte vitale :



Attestation CAF :



Enveloppe (Lettre verte suivie, 100g, format 229 x 324 mm , A4)



Inscription plateforme de l'inclusion *:



*voir avec le référent pôle emploi, France travail ou la mission locale

FICHE 2 (à retourner à l'IFSVB) :
RENSEIGNEMENTS DIVERS

Nom (du candidat) : _____ Prénom : _____ Âge : _____

1 - VOTRE FORMATION INITIALE

Votre niveau d'étude :

Dernier diplôme obtenu (cochez la case correspondante) : Date : ___/___/_____

DNB

Bac +2 (BTS ;DUT ;DEUG...)

CAP/BEP

Bac +3 (licence,...)

Baccalauréat (général/technologique/pro)

Bac +5 (master,...) _____

Autres, préciser : _____

Sortie du système scolaire (ne pas remplir si toujours dans le système scolaire) :

Date : ___/___/_____

Dernière classe ou formation fréquentée : _____

Date : ___/___/_____

Dernier établissement fréquenté : _____

Si vous êtes lycéen joindre la photocopie du Certificat de Scolarité 25/26

Vos diplômes et formations (joindre la photocopie des diplômes) :

Année	Intitulé	Établissement/ Organisme	Niveau	diplôme/ certificat obtenu(s)

Diplômes ou Qualifications Jeunesse et Sport (*joindre la photocopie des diplômes*) :

Êtes-vous titulaire : - du B.A.P.A.A.T. OUI NON

Si OUI, lequel ? : _____

- d'un B.E.E.S. : OUI NON

Si OUI, lequel ? : _____

- du TRONC COMMUN
(du BEES 1er degré) OUI NON

- d'un BPJEPS OUI NON

Si OUI, lequel ? : _____

Autres, précisez : _____

2 - VOTRE SITUATION PROFESSIONNELLE

1. Salarié : OUI NON

Nom et Adresse de l'employeur : _____

Contact : _____ Mail : _____

Téléphone : _____ Fax : _____

Contrat : _____ Temps complet Temps partiel

Nombre d'heures/semaine : _____

Date d'embauche : ____/____/____ Fonction : _____

Lieu de travail : _____

Expériences professionnelles et bénévoles

Périodes	Structures/ Localité	Poste/ Fonction/ Activités	Statut

2. Demandeur d'emploi : OUI NON Inscrit à France Travail : OUI NON



RAPPEL : Pour bénéficier du cadre du chantier d'insertion, votre référent emploi doit **obligatoirement** déposer votre candidature sur la « **Plateforme de l'inclusion** ». Pour cela, il faut être inscrit à France Travail ou inscrit à la mission locale ou par un autre prescripteur.

Aucune demande ne sera examinée si ces conditions ne sont pas remplies

Si OUI, date d'inscription : ___/___/____ N° d'identifiant France Travail: _____

Êtes-vous :

Indemnisé par France Travail : OUI NON

Bénéficiaire du RSA: OUI NON

Reconnu travailleur handicapé : OUI NON

3 - VOTRE PRATIQUE SPORTIVE

Votre implication dans une association

(Mettre une croix dans la case correspondante et joindre toutes les pièces justificatives)

Exercez-vous une responsabilité au sein d'une association ? OUI NON

Si OUI (Structure, Nom du responsable, adresse, tél. de l'association) : _____

En qualité : de dirigeant d'entraîneur d'animateur autres

Possédez-vous un diplôme fédéral de Volleyball ? OUI NON

Si OUI, lequel ? :

Initiateur Diplôme Régional d'Entraîneur 1 Diplôme Régional d'Entraîneur 2

Autre, lequel : _____

Avez-vous déjà animé ? OUI NON

• A titre bénévole : OUI NON

• A titre professionnel : OUI NON

Si OUI, dans quelle structure ? : _____

Auprès de quel public ? :

• Enfance (7-11 ans) OUI NON

• Préadolescents et/ou adolescents (12-18 ans) OUI NON

• Adultes (19-59 ans) OUI NON

• Jeunes retraités et retraités (60 ans et +) OUI NON

Niveau de pratique des élèves ? :

• Initiation OUI NON

• Perfectionnement OUI NON

• Entraînement OUI NON

Pratique sportive (*joindre les pièces justificatives des titres*) :

Quel est votre niveau de pratique ?

Saison 2025-26 : _____ Club : _____

- Plus haut niveau de Pratique : _____ Club : _____ Année : _____

Titres sportifs : _____

Dans quels clubs ou quelles structures pratiquez-vous ? (*Indiquez nom, adresse et téléphone*)

_____.

Pratiquez- vous d'autres d'Activités Physiques et Sportives ? OUI NON

Si OUI, quelles disciplines ? : _____ Loisirs Compétition

_____ Loisirs Compétition

4 – FINANCEMENT DE LA FORMATION

Ma formation est financée par mon employeur : OUI NON

Si OUI, précisez (engagement ou accord obtenu ou en cours) :

Ma formation est financée par un organisme : OUI NON

Si OUI, précisez (UNIFORMATION, AGEFOS, FONGECIF, FRANCE TRAVAIL...) : _____

Ma formation est financée à titre individuel: OUI NON

Je souhaite demander à être intégré au Chantier d'insertion du CDVolley 92 : OUI NON

Si OUI, veuillez expliquer très précisément :

Vos motivations pour intégrer le BPJEPS : _____

L'intérêt pour vous d'intégrer le Chantier d'insertion : _____

Si vous demandez à devenir salarié du CDVolley 92 dans le cadre du chantier d'insertion, vous serez convoqué à un entretien en août 2026 afin d'approfondir votre candidature.

5 - RESPONSABILITE ET ASSURANCE

Les stagiaires en formation seront automatiquement et sans frais supplémentaires couverts par l'assurance de l'établissement au titre de la responsabilité civile et de l'assurance de la personne.

6 - RENSEIGNEMENTS EN CAS D'ACCIDENT

Nom : _____ Prénom : _____ de la personne à contacter en cas d'accident.

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. personnel : _____ Tél. travail : _____ mail : _____

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

Nom : _____

Prénom : _____

Signature :

FICHE 3 (à retourner à l'IFSVB) :
FICHE FINANCIERE ET STATUTAIRE

Stagiaire : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Né(e) le : ____/____/____ à _____

N° de sécurité sociale : _____

Tél. Domicile : _____

Tél. Portable : _____

Mail : _____

Votre statut

1. Habitez-vous en QPV (Quartier Prioritaire de la ville) ? OUI NON

2. Avez-vous moins de 26 ans ? OUI NON

3. Avez-vous déjà été employé sous contrat CDD insertion ? OUI NON

4. Etes-vous sorti du système scolaire depuis moins de 10 ans ? OUI NON

Si oui, depuis quand ? _____ Avec quel niveau ? _____

Fournir un certificat de scolarité de moins de 10 mois (au jour d'entrée en formation)

Nom : _____ Date : _____

Prénom : _____ «Lu et approuvé»

Signature :

FICHE 4 (à retourner à l'IFSVB) : L'ALTERNANCE EN ENTREPRISE (ACTIVITÉS DU VOLLEY-BALL ET DISCIPLINES ASSOCIÉES)

(Renseigner et faire viser par le responsable de la structure)

Nom (du candidat): _____ Prénom : _____ Âge : ____

1 - LA STRUCTURE DE VOLLEY-BALL OÙ VOUS ENVISAGEZ D'EFFECTUER VOTRE TEMPS DE FORMATION EN ALTERNANCE

Dénomination : _____

Statut : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Téléphone : _____

Fax : _____

Email : _____

Domaine d'activité principal : _____

N° SIRET : _____

N° agrément Jeunesse et Sport : _____

Nombre d'années d'existence : _____

Responsable de la structure : _____

Fonction : _____

Téléphone : _____

Fax : _____

Email : _____

2 - LE TUTEUR ENVISAGÉ

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Téléphone : _____

Fax : _____

Email : _____

Diplôme sportif en lien avec le métier : _____

(Joindre obligatoirement une copie de ce diplôme)

Expérience en enseignement du Volley-ball : _____

Fonction actuelle : _____

3 - L'ACTIVITÉ ENVISAGÉE DU STAGIAIRE

Lieu(x) des interventions : _____

Intervention pédagogique :

- Volume horaire envisagé par semaine : _____

- Type de public envisagé : _____

Participation au fonctionnement de la structure :

- Volume horaire envisagé par semaine : _____

Projet d'action en responsabilité envisagé : _____

4 – PRESENTATION EN QUELQUES LIGNES DE VOS PROJETS

Mon projet professionnel : _____

Mon projet d'action dans la structure : _____

Accord sur le principe de l'accueil envisagé du stagiaire: Fait à : _____ le : ____ / ____ / _____

Prise de connaissance du projet présenté par la stagiaire:

Fait à : _____ le : ____ / ____ / _____

Cachet et signature du responsable de la structure (nom, prénom, qualité)	Cachet et signature du tuteur (nom, prénom, qualité)
--	---

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis

(Signature du candidat)

B.P.J.E.P.S (NIVEAU IV) ACTIVITÉS DU VOLLEY-BALL ET DISCIPLINES ASSOCIÉES 2026-2027

LE BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

1. TERMINOLOGIE

Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS) atteste :

L'acquisition d'une qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle en responsabilité à finalité éducative ou sociale, dans les domaines d'activités physiques, sportives, socio-éducatives ou culturelles.

- Spécialité « Educateur Sportif »

- Mention : Activités du Volley-ball et disciplines associées

2. DESCRIPTION DU MÉTIER

La possession du diplôme BPJEPS, spécialité «Educateur Sportif », mention Activités du Volley-ball et disciplines associées, confère à son titulaire les compétences suivantes qu'il assure en autonomie pédagogique :

- L'encadrement et l'animation des activités de loisir, d'initiation et de découverte du volley-ball et disciplines associées ;
- L'encadrement, l'enseignement et la préparation en autonomie jusqu'au premier niveau de compétition fédérale ;
- L'organisation et la gestion des activités du volley-ball et disciplines associées ;
- La communication sur les actions de la structure ;
- Assurer la sécurité des pratiquants, des pratiques et des lieux de pratiques ;
- La participation au développement de la structure organisatrice de l'activité ;
- La participation à l'entretien et à la maintenance du matériel pédagogique et des installations

3. LA CERTIFICATION DES COMPÉTENCES

Principes généraux du BPJEPS :

Pour obtenir le BPJEPS, il faut valider 4 blocs de compétences (BC) :

- **Bloc de compétences 1 (BC1) :** Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation.
- **Bloc de compétences 2 (BC2) :** Valoriser les activités et les projets d'une structure du sport ou de l'animation.
- **Bloc de compétences 3 (BC3) :** Concevoir, animer, en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités physiques ou sportives dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure.
- **Bloc transversal et suivi :** Développer les compétences citoyennes, éthiques et environnementales nécessaires à l'exercice du métier d'éducateur sportif. Accompagner la construction de la posture professionnelle, la compréhension des enjeux sociétaux et la préparation à la certification.

Epreuves prévues par l'organisme : deux types d'épreuves sont prévus au cours de la formation :

- Blocs de compétences (validant les compétences attendues par le diplôme) :

Bloc de compétences 1 (BC1)	Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation.	1er passage : 21/06/2027 2ème passage : 07/09/2027
Bloc de compétences 2 (BC2)	Valoriser les activités et les projets d'une structure du sport ou de l'animation.	1er passage : 28/06/2027 2ème passage : 14/09/2027
Bloc de compétences 3 (BC3)	Concevoir, animer, en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités physiques ou sportives dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure.	1er passage : 01/04 au 30/05/2027 2ème passage : 01/05 au 30/09/2027
Bloc transversal et suivi	Développer les compétences citoyennes, éthiques et environnementales nécessaires à l'exercice du métier d'éducateur sportif. Accompagner la construction de la posture professionnelle, la compréhension des enjeux sociétaux et la préparation à la certification.	Sur toute l'année

4. LE TEST TECHNIQUE

Le test technique est organisé par l'IFSVB. L'épreuve au lieu le 4 septembre 2026 de 09h00 à 16h00 à l'IFSVB, gymnase des Bas Coquarts, 8 avenue de Montrouge – 92340 Bourg-la-Reine.

Les candidats au BPJEPS Activités du Volley-ball et disciplines associées de l'IFSVB doivent **obligatoirement** s'inscrire via le dossier d'inscription pour passer le test technique.

- Evaluation formatives : ces épreuves ne valent pas certification mais figurent dans le carnet de liaison du stagiaire.

EF 1	Réaliser un document de synthèse de présentation de son projet professionnel, de la structure d'accueil, du public, du projet pédagogique et du projet d'événement envisagé ; le présenter oralement au jury en utilisant, si possible, des supports informatiques.	8 mars 2027
EF 2	Réaliser un support visuel ou écrit (diaporama, brochure, affiche) de l'action de valorisation d'activité ou du projet de sa structure d'alternance ; le présenter oralement au jury en utilisant, si possible, des supports informatiques.	15 mars 2027

EF 3

Vérifier les connaissances du stagiaire à mettre en place et à animer une séance d'apprentissage dans les activités du volley-ball et des disciplines associées.

18 février 2027

5. LA FORMATION

Durée maximale formation	- Formation en centre de formation : 710h - Formation en structure ou entreprise (stage) : 450 h - Processus de certification : 15 h <i>-> Soit un volume horaire total de 1160h</i>
Conditions d'accès à la formation	- Être titulaire de l'AFPS ou du PSC1 ou d'un titre équivalent. - Présenter un certificat médical de non-contre-indication de la pratique et à l'encadrement du « activités du volley-ball et disciplines associées » datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation ; - Satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation => Test technique - Satisfaire au test de sélection (entretien de motivation)
Conditions d'accès à la formation	La formation se déroule entre le 25 septembre 2026 et le 30 septembre 2027 les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 15h à l'IFSVB/CREPS IDF/Chaville, soit 20h / semaine.
	Le programme de formation est défini comme suit :
	Bloc d'intégration (60h) - Expression écrite et compréhension du français - Compétences numériques de base - Posture professionnelle et communication interpersonnelle
	Bloc 1 : Communiquer (60h) - Les différentes étapes de la communication, les différents médias - Communiquer à l'écrit (maîtrise du français : grammaire, orthographe, conjugaison, syntaxe) - Communiquer à l'oral devant un public, un jury - Communiquer grâce aux nouvelles technologies (mail, Internet, Word, Excel, Ppt)
	Bloc 2 : Concevoir et gérer des projets (160h) - La démarche Projet - Les projets de développement - Les projets pédagogiques d'animation - Suivi des projets individuels des stagiaires en club
	Bloc 3 : Gérer les paramètres de la séance en volley-ball et disciplines associées (140h) - Gérer la sécurité - Préparer la séance - Réaliser sa séance - Evaluer sa séance
	Bloc 4 : Culture sportive – Connaissances de l'Eduteur Sportif (150h) - Les différents acteurs du monde du sport en France (Les différents secteurs : marchand/non-marchand ; privé/public ; Le statut de l'Eduteur Sportif ; L'association «Loi 1901» ; Esprit sportif et Olympisme) - Acquisition de connaissances générales (Anatomie, Physiologie, Apprentissage, Pédagogie, Psychologie, Sociologie) - Valeurs de la République et Laïcité
Bloc 5 : Culture et connaissances « Volley-ball et disciplines associées » (195h) - Logique interne du volley-ball et disciplines associées - Réglementation - Arbitrage et règles du jeu - La séance d'entraînement en Volley-ball	
Les intervenants de la formation :	- Christophe DOMERGUE, Bloc 1 : Concevoir et mettre en œuvre un projet d'animation. - Didier BARONNET, Bloc transversal et suivi : Développer les compétences citoyennes. - Jacques MÉLINAT, Bloc transversal et suivi : Développer les compétences citoyennes. - Fatma TAJANI, Bloc 2 : Valoriser les activités et les projets d'une structure. - Rémy LACRAMPE : Bloc transversal et suivi : Développer la posture réflexive et la responsabilité professionnelle. - Isabelle COLLET, Stéphane VIALA, Charles BALAZOT, Ghaith MALLA, Benjamin DUMQRTIER, Jean-Baptiste MASSENOT, Bloc 3 : Concevoir, conduire et évaluer des cycles d'apprentissage du vbda.
Formation en entreprise	Principe de l'alternance La formation repose sur l'interaction entre des activités sur le lieu de travail et la formation en centre. Chaque candidat est accompagné par un tuteur dans la structure-employeur qui a pour rôle de le suivre, de l'orienter, de le conseiller, de l'informer et de l'accompagner tout au long de sa formation. La durée de la formation en entreprise est de 450h (sauf allègement, 10h hebdomadaires en structure volley, cf. VI le planning hebdomadaire). Elle repose sur deux grandes transformations majeures attendues : L'observateur à la découverte de sa structure d'accueil : s'informe, s'intègre, accueille et communique. => L'animateur / développeur est intégré à la structure et participe activement à la conception de nouveaux projets. L'animateur adjoint : participe aux situations mises en place par le tuteur, conseille, aide. => L'animateur responsable d'un groupe de jeunes : prépare et conduit la séance en autonomie.

FICHE 6 :

B.P.J.E.P.S (NIVEAU IV) ACTIVITÉS DU VOLLEY-BALL ET DISCIPLINES ASSOCIEES

LE BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

Les épreuves de sélection: Entretiens de motivation : 18 août au 28 août 2026

Nombre de places maximum : Test sélection : 35 Formation : 25

Epreuve	Entretien de motivation
Modalités de l'épreuve	<ul style="list-style-type: none"> - Objectif : Evaluation de la motivation, de l'expérience et de l'engagement dans le projet de formation à partir du dossier d'inscription. - Durée : 20 minutes maximum réparties en 10 minutes d'exposé et 10 minutes d'entretien - Modalités épreuve : Le candidat devra dans un premier temps se présenter et mettre en avant la qualité de sa demande d'intégration à la formation (motivation, projet professionnel et structure d'alternance, expérience dans le domaine de l'encadrement sportif...). L'entretien prend appui sur l'exposé en insistant sur les aspects suivants : le projet professionnel (en particulier la structure d'alternance), la motivation et la disponibilité, la connaissance du dispositif, le financement de la formation... - Modalités évaluation : la prestation orale fera l'objet d'une notation sur 20 points. - Critères d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> - Etre capable de maîtriser l'expression orale - Etre capable de témoigner d'un projet professionnel en adéquation avec le diplôme à préparer - Etre capable d'anticiper l'alternance - Etre capable de témoigner d'une motivation et d'une disponibilité pour la formation - Etre capable d'anticiper le financement de la formation

Test technique volley-ball

Intitulé	Test technique volley-ball 4 septembre 2026,
Date et lieu	Gymnase des Bas Coquarts, av. de Montrouge - 92340 Bourg-la Reine
Jury et Logistique	- 1 gymnase type C avec 2 terrains de Volley-ball ou terrain de beach-volley - Jury : 1 représentant FFVolley ou expert DRAJES
Modalités de l'épreuve	<p>- Objectif : validation successive de 4 situations de maîtrise du ballon, en volley-ball</p> <p>- Durée : indéterminée, tous les candidats doivent avoir essayé de valider les 4 situations</p> <p>- Modalités de l'épreuve : Les candidats après s'être échauffés essayeront successivement de valider les 4 situations de maîtrise du ballon en volley-ball pour lesquelles trois tentatives sont possibles par candidat.</p> <p>- Modalités évaluation :</p> <p>Validation de la situation n° 1 : Réaliser, sans rupture, dix fois le double contact précisé ci-dessus. Trois tentatives possibles par candidat</p> <p>Validation de la situation n° 2 : Réaliser huit passages du ballon au-dessus du filet sans rupture. Trois tentatives possibles par candidat.</p> <p>Validation de la situation n° 3a : Être capable de réaliser cinq passages du ballon au dessus du filet sans rupture. Trois tentatives possibles par candidat.</p> <p>Validation de la situation 3b : Être capable de réaliser cinq passages du ballon au-dessus du filet sans rupture. Trois tentatives possibles par candidat.</p> <p>Validation de la situation 4a : Être capable de réussir un enchaînement d'actions. Trois tentatives possibles par candidat.</p> <p>Validation de la situation 4b : Être capable de réussir un enchaînement d'actions. Trois tentatives possibles par candidat.</p>
Sélection Critères	<p>Situation n°1 : Les joueur(se)s sont face à face, distants de 4 à 6 mètres, parallèlement au filet. Ils s'échangent le ballon en continuité, sans blocage, chacun devant faire un contrôle en manchette et un renvoi en passe haute vers le partenaire.</p> <p>Situation n°2 : Les joueur(se)s sont face à face, de part et d'autre du filet, chacun étant placé entre 3 et 5 mètres de celui-ci. Ils s'échangent le ballon en continuité, sans blocage, chacun devant faire un contrôle en manchette et un renvoi en passe haute vers le partenaire.</p> <p>Situation n°3 : Forme jouée en 1x1 avec filet. Les joueur(se)s sont face à face, de part et d'autre du filet, chacun étant placé entre 3 et 5 mètres de celui-ci. Les joueur(se)s s'échangent le ballon en continuité, sans blocage, chacun devant faire un contrôle en manchette, puis un contrôle en passe haute et un renvoi en passe haute vers le partenaire.</p> <p>3a) Entre 1 et 2 mètres derrière chaque joueu(se)r, à droite et gauche, 2 cerceaux écartés de 3 mètres et 1 ballon dans un des cerceaux Dès que le joueu(se)er a renvoyé le ballon vers son partenaire, il doit déplacer le ballon d'un cerceau à l'autre et se remettre en position pour poursuivre l'échange.</p> <p>3b) Dans cette situation, les cerceaux et le ballon sont placés à proximité de la ligne centrale devant les joueurs. Dès que le joueu(se)r a renvoyé le ballon vers son partenaire, il doit déplacer le ballon d'un cerceau à l'autre et se remettre en position pour poursuivre l'échange.</p> <p>Situation n°4 :</p> <p>a) Le joueu(se)r se positionne en 1 et sert dans le demi-terrain B. Dès le service effectué, le lanceur L envoie un ballon vers le joueu(se)r qui est entré dans le 1/2 terrain face à lui. Il enchaîne un contrôle manchette, puis un contrôle en passe haute et un renvoi en frappe haute à 1 main dans le demi-terrain A.</p> <p>b) Le joueu(se)r se positionne en 2 et sert dans le demi terrain A. Dès le service effectué, le lanceur L envoie un ballon vers le joueu(se)r qui est entré dans le 1/2 terrain face à lui. Il enchaîne un contrôle manchette, puis un contrôle en passe haute et un renvoi en frappe haute à 1 main dans le demi-terrain B.</p>

ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE NON INSCRIPTION AU CASIER JUDICIAIRE
Rappel des dispositions réglementaires

L'article L212-9 du code sport dispose que : « Nul ne peut exercer les fonctions mentionnées au premier alinéa de l'article L. 212-1 à titre rémunéré ou bénévole, ou aux articles L. 223-1 et L. 322-7, ni intervenir auprès de mineurs au sein des établissements d'activités physiques et sportives mentionnés à l'article L. 322-1 s'il a fait l'objet d'une condamnation pour crime ou pour l'un des délits prévus »

En outre, nul ne peut enseigner, animer ou encadrer une activité physique ou sportive auprès de mineurs s'il fait l'objet d'une mesure administrative d'interdiction de participer, à quelque titre que ce soit, à la direction et à l'encadrement d'institutions et d'organismes soumis aux dispositions législatives ou réglementaires relatives à la protection des mineurs accueillis en centre de vacances et de loisirs, ainsi que de groupements de jeunesse ou s'il fait l'objet d'une mesure administrative de suspension de ces mêmes fonctions.

En outre, nul ne peut enseigner, animer ou encadrer une activité physique ou sportive s'il a été définitivement condamné par le juge pénal pour crime ou délit à caractère terroriste.

L'article 441-7 du code pénal prévoit que : *Indépendamment des cas prévus au présent chapitre, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende.*

Le fait : 1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ; 2° De falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ; 3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Attestation :

Prénom : _____

Nom : _____

Adresse : _____

Commune : _____

Code Postal : _____

Atteste sur l'honneur que

Je n'ai jamais fait l'objet d'aucune condamnation inscrite dans mon casier judiciaire mentionnée dans les articles L212-9 à L212-10 du code du sport visant les obligations d'honorabilité, m'interdisant d'exercer les fonctions de dirigeant, de juge, d'arbitre, d'éducateur sportif, et d'intervenir auprès de mineurs au sein d'un établissement d'activités physiques et sportives, et ce à titre rémunéré ou bénévole.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à _____, le _____

[Signature]

CERTIFICAT MÉDICAL

Les textes de référence Article A212-178 du code du sport : « Toute personne exerçant ou désirant exercer les fonctions relevant de l'article L. 212-1 doit être en mesure de présenter au service chargé de l'instruction du dossier de déclaration un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de ces activités physiques ou sportives datant de moins d'un an au jour du dépôt du dossier. Elle doit être en mesure de présenter à l'autorité administrative l'original du certificat médical présenté lors de la déclaration pendant la durée de validité de sa carte professionnelle. »

Article A212-179 : « Lors du renouvellement de la déclaration, toute personne désirant poursuivre l'exercice des fonctions relevant de l'article L. 212-1 produit un certificat de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités physiques ou sportives datant de moins d'un an au jour du dépôt du dossier (...). »

Je soussigné(e), _____ Docteur en médecine certifie avoir examiné ce jour Mme/Mr _____ et avoir constaté qu'il/elle ne présente aucune contre-indication cliniquement apparente à la Pratique et l'encadrement des activités physiques ou sportives

Fait à _____ le ____ / ____ / ____

Cachet et signature du Médecin

Nom :
Prénom :
Qualifications (s) :
Adresse :

Téléphone :
N°ADELI :